



Charte des échanges entre BPE et les utilisateurs du compte Twitter @BPEbanqueprivée

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le compte officiel Twitter de BPE @BPEbanqueprivée.

Ce compte est un espace d'informations et d'échanges communautaires ouvert à tous.

Ce compte a pour vocation d'apporter des réponses aux questions posées par des clients ou non clients de BPE.

Sa vocation est aussi, le cas échéant de communiquer des informations utiles à savoir à propos de BPE.

Sur ce compte, BPE communique directement par l'usage de tweets depuis son compte Twitter @BPEbanqueprivée.

Dans certains cas, BPE peut inviter à échanger par message privé. Aucune information confidentielle ne vous sera jamais demandée, même en message privé. Ainsi, BPE ne vous demandera jamais votre numéro de compte, ni aucune autre information confidentielle relative à votre situation bancaire.

Quelque soit la nature des échanges (publics ou privés), BPE n'utilisera jamais ces conversations afin de démarcher commercialement ou encore afin d'apporter du conseil bancaire.

Modération de vos commentaires

Afin que les échanges aient lieu de manière la plus agréable possible, nous vous invitons à suivre certaines règles de modération.

En suivant ce compte ou en y posant vos questions, vous vous engagez à les respecter.

Sont ainsi proscrits (liste non exhaustive) :

- Les messages publicitaires, promotionnels ou commerciaux, et les petites annonces
- Le spam, la publication répétitive de messages identiques ou similaires
- Les propos diffamatoires
- Les messages contenant des coordonnées : numéros de téléphone, adresses postales ou électroniques, liens vers des sites tiers

- Les propos tombant sous le coup de la loi : incitations à la haine raciale, appels à la violence, pédophilie, négationnisme, apologie de crimes de guerre, antisémitisme ...
- Les propos discriminatoires : racisme, homophobie, sexisme ...
- Les incitations à la consommation de drogues
- Les attaques directes entre participants, les injures, vulgarités, menaces, obscénités, la pornographie, le harcèlement ...
- Tout message hors sujet ou considéré comme "troll" (message ou personne dont le caractère est susceptible de générer des polémiques ou est excessivement provocateur, sans chercher à être constructif, le troll est une forme de spam)
- Les atteintes aux droits des tiers (par exemple, tout propos injurieux envers une personne ou un contenu posté alors que l'internaute n'a pas les droits)

Renseignements

Ce compte n'a pas pour vocation à se substituer aux autres moyens de contact de BPE qui permettent par ailleurs de répondre aux questions ou de régler des réclamations :

- Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez consulter le site internet bpe.fr*

Recommandations d'écriture

Afin de garantir la clarté des échanges pour tous, nous vous incitons également à :

- Ne pas rédiger vos messages en langage SMS
- Ne pas abuser des majuscules et de la ponctuation
- Eviter l'emploi de langues étrangères
- Citer vos sources

Le groupe La Poste

Les questions relatives au groupe La Poste et à ses filiales ne seront pas traitées sur cette page. Pour les questions relatives à La Poste nous vous invitons à envoyer directement vos messages @LisaLaPoste, le cas échéant nous ferons suivre vos messages à ce compte.

Concernant les échanges et les débats au sujet du groupe La Poste, nous vous invitons à rejoindre la page Facebook dédiée au groupe La Poste.

Notre engagement

- S'efforcer de répondre rapidement aux questions.

En cas de désaccord sur le fonctionnement de votre compte, vous pouvez contacter votre conseiller, votre agence BPE ou le Service Gestion Clientèle, 62 rue du Louvre 75002 Paris

• Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de BPE à l'adresse suivante :

Le Médiateur de BPE
62 rue du Louvre
75002 Paris

Le Médiateur de La Banque Postale exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès de La Banque Postale, dans votre Centre Financier ou votre Bureau de Poste. Le Médiateur de La Banque Postale facilitera la recherche d'une solution amiable.

Merci pour votre attention et bonne participation !

**coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou l'opérateur de téléphonie mobile*

*BPE - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de
102 410 685 €
RCS Paris 384 282 968 - Établissement de crédit et société de courtage en
assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 983
GROUPE LA BANQUE POSTALE*